

N° 71F0031-X au catalogue
ISSN 1712-8110
ISBN 978-0-660-47078-8

Améliorations apportées à l'Enquête sur la population active (EPA)

Révisions apportées à l'Enquête sur la population active (EPA) en 2023

Date de diffusion : le 30 janvier 2023



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie 2023

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Table des matières

1.0 Introduction	4
2.0 Transition vers la Classification nationale des professions (CNP) 2021	4
2.1 Variante de la structure de classification de la population active de la CNP 2021	5
2.2 Incidence sur les estimations en lien avec les grandes catégories de professions	5
3.0 Améliorations apportées aux méthodes de traitement des données de l'EPA	6
3.1 Améliorations apportées à l'imputation.....	6
3.2 Amélioration apportée à la détection des valeurs aberrantes des salaires.....	7
4.0 Révision historique des facteurs de désaisonnalisation	8
5.0 Effets sur les estimations du marché du travail	8
5.1 Incidence sur l'emploi	8
5.2 Incidence sur le chômage	10
5.3 Incidence sur l'activité.....	11
Annexe A : Variante de la Classification nationale des professions (CNP) 2021 pour la population active	12
Annexe B : Concordance entre les anciens et les nouveaux tableaux de données pour les professions	14

Révisions apportées à l'Enquête sur la population active (EPA) en 2023

1.0 Introduction

L'Enquête sur la population active (EPA) fournit des estimations de l'emploi et du chômage qui comptent parmi les mesures les plus à jour et les plus importantes de la performance de l'économie canadienne. Comme les résultats de l'enquête ne sont diffusés que 10 jours après la fin de la collecte des données, les estimations de l'EPA constituent la première des principales séries de données économiques mensuelles à être diffusées.

Statistique Canada révisé périodiquement les données de l'EPA afin de tenir compte des classifications géographiques, industrielles et professionnelles les plus récentes, d'ajuster les facteurs de désaisonnalisation en fonction des observations récentes, ou d'améliorer la méthodologie. Ces révisions permettent d'assurer que les estimations de l'enquête reflètent fidèlement le marché du travail canadien, tout en ayant une incidence minimale sur la comparabilité des indicateurs du marché du travail, comme l'emploi, le chômage et les taux d'activité au fil du temps.

La présente publication porte sur les trois aspects suivants d'une révision historique des données de l'EPA qui seront publiées en janvier 2023 :

- Transition vers la [Classification nationale des professions \(CNP\) 2021 version 1.0](#) : Les séries historiques de l'EPA ont été révisées rétroactivement à 1987. Les différences dans la structure de la classification ont une incidence sur toutes les données de l'EPA qui sont présentées par profession. Par conséquent, Statistique Canada a diffusé de nouveaux tableaux de données pour les harmoniser à la CNP 2021 (voir la section 2.0 pour en savoir plus).
- Améliorations apportées aux méthodes de traitement et d'imputation des données : La méthode de détection des valeurs aberrantes et de sélection des enregistrements donneurs a été améliorée. Ces modifications ont été appliquées aux données de façon rétroactive à janvier 2006 (voir la section 3.0 pour plus de détails).
- Révision historique des facteurs de désaisonnalisation : Conformément à la pratique habituelle, les estimations désaisonnalisées de l'EPA des années précédentes ont été révisées en fonction des facteurs saisonniers les plus récents. Pour tenir compte des mises à jour des données découlant de la transition à la CNP 2021 et des améliorations apportées au traitement et à l'imputation des données, les facteurs de désaisonnalisation révisés ont été appliqués sur une plus longue période, soit rétroactivement à janvier 2002 (voir la section 4.0 pour obtenir de plus amples renseignements).

2.0 Transition vers la Classification nationale des professions (CNP) 2021

Les séries historiques de l'EPA, dont la diffusion a commencé en 1987, ont été révisées en fonction de la [Classification nationale des professions \(CNP\) 2021 V1.0](#). L'EPA utilisait auparavant la CNP 2016 V1.3.

Les différences entre les deux classifications sont importantes. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le [résumé des changements apportés à la CNP 2016 version 1.3 en vue de la CNP 2021 version 1.0](#).

Les données de tous les tableaux de l'EPA liés aux professions ont été révisées rétroactivement au début de la série de sorte qu'elles soient harmonisées avec la classification de la CNP 2021. Un tableau de concordance des nouveaux et des anciens tableaux publiés sur le site Web est présenté à l'annexe B.

2.1 Variante de la structure de classification de la population active de la CNP 2021

Les microdonnées de l'EPA sont codées en fonction des catégories de la CNP 2021 allant jusqu'aux groupes de base à cinq chiffres, puis agrégées aux fins de diffusion. En raison des limites quant à la taille de l'échantillon de l'EPA et des différences structurelles en ce qui concerne les gestionnaires et le personnel professionnel entre la CNP 2016 et la CNP 2021, une variante de la structure de classification de la CNP 2021 a été élaborée (voir l'annexe A). Cette variante regroupe les professions qui ont des caractéristiques semblables (p. ex. salaires, ancienneté et heures travaillées), ce qui permet à l'organisme, d'une part, de respecter les limites quant à la taille de l'échantillon de l'EPA et, d'autre part, de diffuser des données sur le plus grand nombre possible de professions détaillées dans les tableaux publics de l'EPA et les fichiers de microdonnées à grande diffusion.

La variante de la structure de classification de la population active regroupe certaines catégories de la CNP tout en maintenant tous les autres aspects de la classification type.

Voici les trois principales différences entre la variante et la classification type de la CNP 2021 :

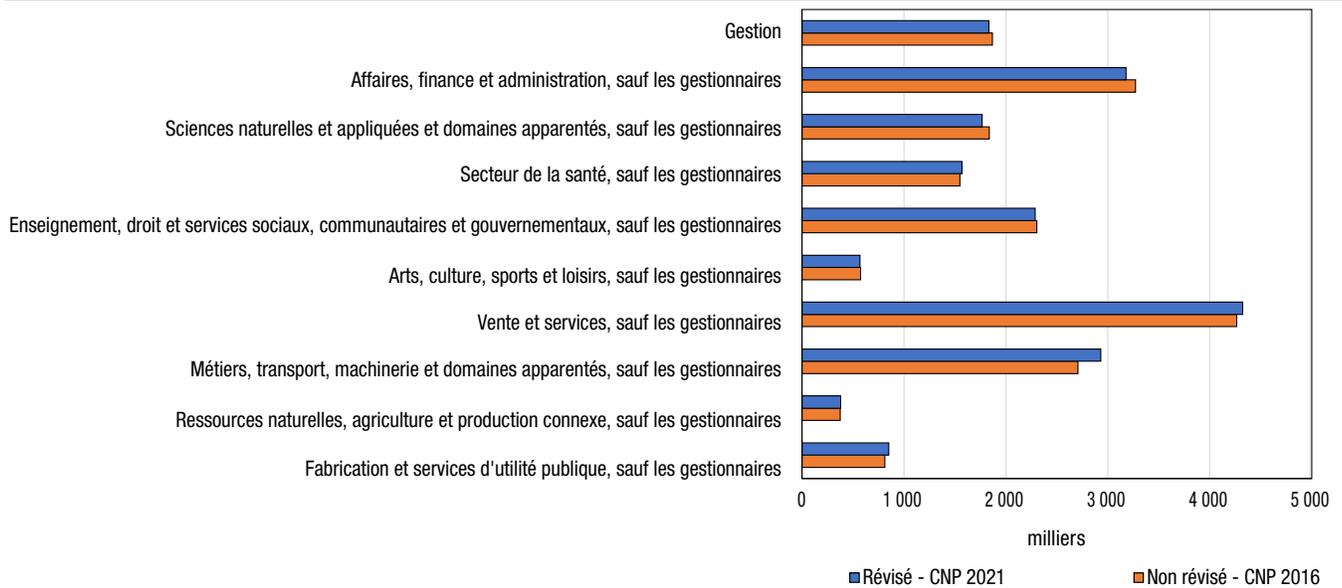
1. Les professions de cadres intermédiaires de chaque grande catégorie professionnelle sont regroupées sous la grande catégorie *CNP 0 – Membres des corps législatifs et cadres supérieurs/cadres supérieures* en tant que **Gestion** dans les estimations en lien avec les grandes catégories de professions, et correspondent au [groupe 0 de la variante pour analyse par catégorie de formation, d'étude, d'expérience et de responsabilités \(FEER\)](#).
2. Les données sur les professions qui sont diffusées au niveau des grands groupes (à deux chiffres) dans la CNP 2016 le sont au niveau des sous-grands groupes (à trois chiffres) dans la CNP 2021.
3. Un certain nombre de grand groupe (à deux chiffres) ayant une petite taille d'échantillon et des caractéristiques similaires ont été regroupés à des fins de diffusion.

2.2 Incidence sur les estimations en lien avec les grandes catégories de professions

En 2022, les répercussions les plus importantes sur les estimations de l'emploi selon la profession ont été observées dans les professions des métiers, du transport, de la machinerie et des domaines apparentés (+222 000; +8,2 %); des affaires, de la finance et de l'administration (-93 000; -2,8 %); des sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés (-71 000; -3,9 %) et de la vente et des services (+59 000; +1,4 %).

Ces différences étaient en grande partie attribuables aux changements structurels suivants entre la CNP 2021 et la CNP 2016 :

- Les superviseurs/superviseuses de services postaux et de messageries ont été reclassées des professions des affaires, de la finance et de l'administration (code 1214 de la CNP 2016) aux professions des métiers, du transport, de la machinerie et des domaines apparentés (code 72025 de la CNP 2021).
- Le personnel au courrier et à la distribution de messages, qui faisait partie des professions des affaires, de la finance et de l'administration (code 151) dans la CNP 2016, a été sous-divisé et reclassé dans les professions des métiers, du transport, de la machinerie et des domaines apparentés (codes 741 – Personnel au courrier et à la distribution de messages et 75201 – Chauffeurs-livreurs/chauffeuses-livreuses de services de livraison et distributeurs/distributrices porte-à-porte) et celles de la vente et des services (code 64401 – Représentants/représentantes des services postaux) dans la CNP 2021.
- Les officiers/officières et contrôleurs/contrôleuses des services de transport sont passés des professions des sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés (code 227 de la CNP 2016) à celles des métiers, du transport, de la machinerie et des domaines apparentés (code 726 de la CNP 2021).

Graphique 1-A**Emploi selon la profession : Comparaison des niveaux révisés et non révisés, données annuelles, 2022**

Notes : Les estimations révisées sont calculées à l'aide des données révisées et classées selon la variante de la structure de classification de la population active de la CNP 2021. Les estimations non révisées sont calculées à l'aide de données non révisées et classées selon la norme de classification de la CNP 2016. Les différences entre les estimations découlent des changements à la norme de classification et des améliorations au traitement des données de l'EPA.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active (3701).

3.0 Améliorations apportées aux méthodes de traitement des données de l'EPA

Une fois recueillies, les données de l'EPA sont soumises à des processus de contrôle et d'imputation de sorte que toute réponse incohérente ou invalide soit corrigée. Statistique Canada a amélioré ces processus afin de tirer pleinement parti de la puissance de traitement générée par [les changements apportés aux systèmes de traitement et aux systèmes informatiques en janvier 2019](#) et de s'assurer de conserver le plus de données valides sur les répondants possible, conformément aux pratiques statistiques exemplaires. Ces changements ont été appliqués rétroactivement à janvier 2006.

3.1 Améliorations apportées à l'imputation

L'imputation est une méthode standard utilisée lors des enquêtes pour remplacer les valeurs de données manquantes. Il y a imputation de l'enregistrement en entier lorsque toutes les données du questionnaire manquent pour une personne dans un ménage échantillonné, tandis qu'il y a imputation partielle lorsque certaines des données, mais pas toutes, manquent. Dans les deux cas, l'imputation se fait par donneur, c.-à-d. que les réponses d'un enregistrement donneur ayant des caractéristiques semblables sont utilisées pour remplacer les valeurs manquantes.

Bien que la stratégie globale d'imputation de l'EPA n'ait pas changé, les paramètres, y compris la liste des variables utilisées pour créer les groupes aux fins de l'imputation par donneur, ont été mis à jour. Par conséquent, le système d'imputation révisé repère les donneurs appropriés plus efficacement, ce qui accroît la quantité de données sur les répondants préservées et réduit la nécessité de recourir à l'imputation d'enregistrements entiers. Cela se traduit par une imputation plus efficace des données manquantes pour les répondants qui ont des caractéristiques moins fréquentes, comme l'emploi à temps partiel et la mise à pied temporaire.

3.2 Amélioration apportée à la détection des valeurs aberrantes des salaires

Pour détecter les valeurs extrêmes dans les données, c.-à-d. celles qui semblent incohérentes par rapport au reste de l'ensemble de données, et qui devraient être remplacées par imputation, Statistique Canada utilise une méthode qu'on appelle la détection des valeurs aberrantes. Dans le cas de l'EPA, la détection des valeurs aberrantes permet de trouver, parmi les valeurs des salaires des employés, celles qui sont extrêmement élevées ou extrêmement faibles. Dans le cadre de la révision historique, Statistique Canada a mis à jour la méthode de détection des valeurs aberrantes des salaires afin qu'elle soit mieux adaptée à la croissance des salaires au fil du temps.

Les améliorations apportées à cette méthode ont entraîné un changement de niveau dans les estimations des salaires de l'EPA, lequel s'échelonne sur les six mois de janvier à juin 2006. Les utilisateurs doivent faire preuve de prudence lorsqu'ils comparent les estimations des salaires de l'EPA pour la période précédant et suivant immédiatement le mois de janvier 2006.

Ainsi, les salaires horaires moyens révisés étaient supérieurs de 2,6 % aux salaires non révisés au cours de la période de révision, de janvier 2006 à décembre 2022 (graphique 2-A). Les salaires moyens plus récents ont été moins touchés par la révision, en raison des changements apportés au système de traitement des données de l'EPA en janvier 2019. De 2006 à 2018, les salaires révisés ont augmenté en moyenne de 2,9 %, et un sommet de 3,5 % a été atteint en octobre 2011. De 2019 à 2022, les salaires horaires moyens révisés étaient supérieurs de 2,0 % aux salaires horaires moyens non révisés.

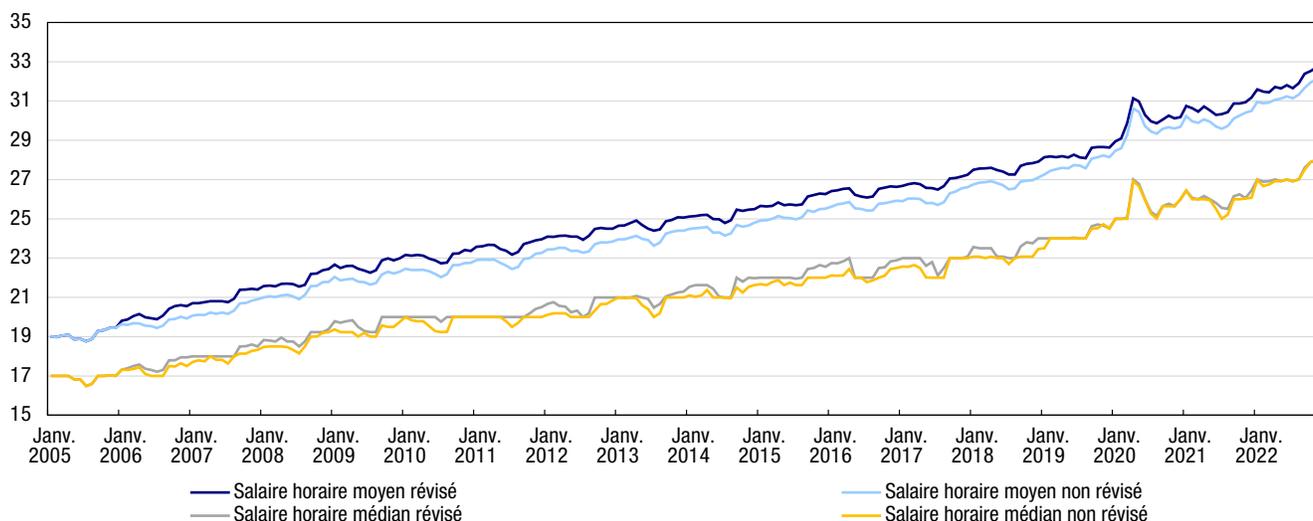
Après la révision initiale à la hausse des estimations des salaires chez les employés en 2006, les tendances quant à la croissance des salaires d'une année à l'autre s'équivalaient en moyenne pour les deux séries de données (Graphique 2-B). La révision apportée aux salaires en 2023 a également réduit l'incidence des changements au système de traitement des données de janvier 2019 sur la croissance des salaires, ce qui a donné lieu à une série sur les salaires plus cohérente au cours de la période de révision. En décembre 2022, les salaires horaires moyens révisés ont augmenté de 4,8 % (+1,49 \$ pour atteindre à 32,67 \$) par rapport à l'année précédente, une hausse légèrement inférieure à l'augmentation de 5,1 % observée pour les salaires non révisés (+1,57 \$ pour atteindre 32,06 \$).

Comme les médianes sont moins touchées par les valeurs aberrantes en général, les salaires horaires médians révisés étaient de 1,2 % plus élevés que les salaires horaires médians non révisés au cours de la période de révision de 2006 à 2022 (+1,5 % en moyenne de 2006 à 2018, et +0,3 % en moyenne de 2019 à 2022) (graphique 2-A).

Graphique 2-A

Salaires horaires moyen et médian des employés : Comparaison des niveaux révisés et non révisés, données non désaisonnalisées de janvier 2005 à décembre 2022

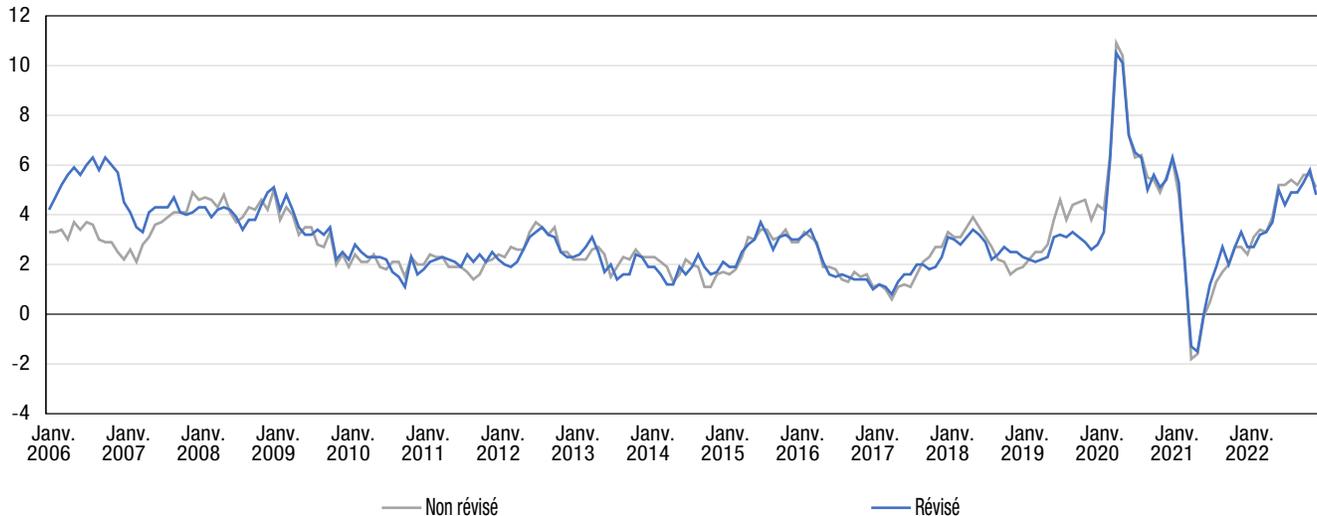
dollars courants (\$)



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active (3701).

Graphique 2-B**Croissance des salaires horaires moyens des employés sur 12 mois : Comparaison des niveaux révisés et non révisés, données non désaisonnalisées de janvier 2006 à décembre 2022**

croissance des salaires sur 12 mois



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active (3701).

4.0 Révision historique des facteurs de désaisonnalisation

En janvier de chaque année, les estimations désaisonnalisées de l'EPA des trois années précédentes sont révisées en fonction des facteurs saisonniers les plus récents. En 2023, pour tenir compte des mises à jour des données découlant des améliorations apportées à la classification et au traitement des données de la CNP, les facteurs de désaisonnalisation révisés ont été appliqués sur une plus longue période. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la désaisonnalisation, veuillez consulter la page [Données désaisonnalisées – Foire aux questions](#).

Bien que les microdonnées aient été révisées à compter de 2006, les données désaisonnalisées et les données de tendance-cycle pour les indicateurs du marché du travail ont été révisées pour quatre autres années, soit rétroactivement à janvier 2002 et à juillet 2001 respectivement, afin de réduire au minimum le risque de rupture dans les séries désaisonnalisées.

5.0 Effets sur les estimations du marché du travail**5.1 Incidence sur l'emploi**

Les niveaux d'emploi mensuels désaisonnalisés ont été révisés légèrement à la hausse (graphique 3-A), la hausse s'établissant en moyenne à 0,3 % (+55 000) de 2006 à 2011, à 0,7 % (+121 000) de 2012 à 2019 et à 0,6 % (+120 000) de juillet 2021 à la fin de 2022. La révision consistait principalement à un changement de niveau dans l'emploi. Il y avait une différence minimale dans la variation de l'emploi sur 12 mois entre les niveaux révisés et non révisés (graphique 3-B).

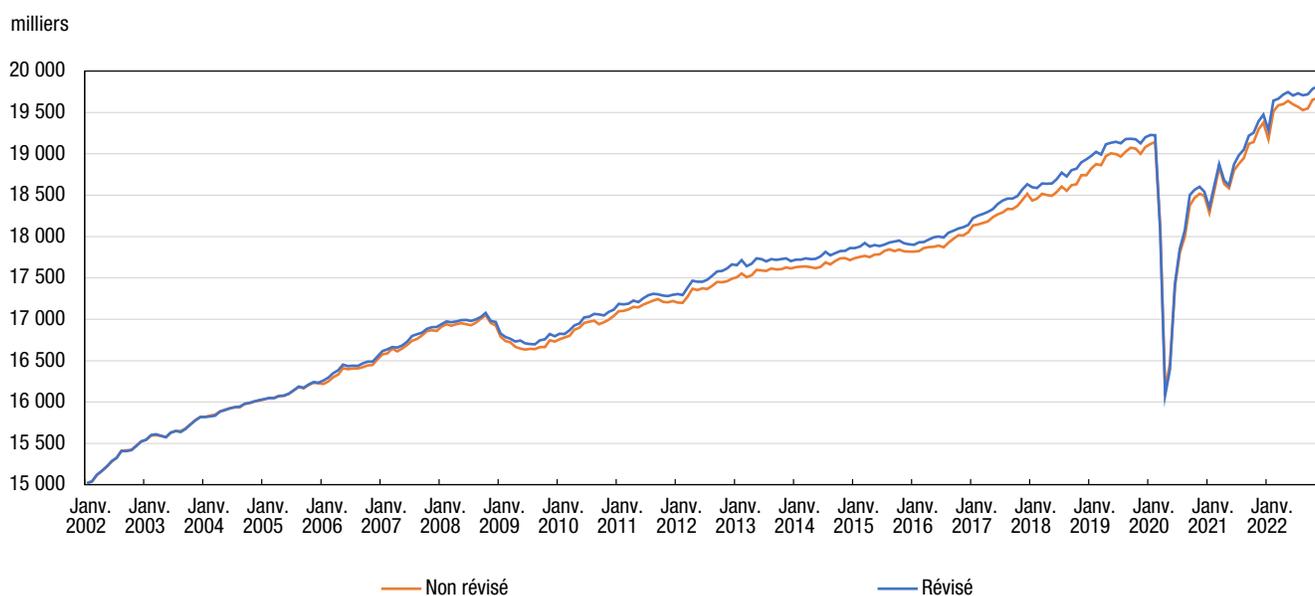
Pour la période allant de mars à mai 2020, au début de la pandémie de COVID-19, l'emploi a été légèrement révisé à la baisse (-63 000; -0,4 %), alors que les améliorations apportées au système d'imputation ont permis une imputation plus efficace des données des répondants qui avaient subi des pertes d'emploi et des mises à pied temporaires en raison des fermetures d'entreprises découlant des restrictions strictes en matière de santé publique. Entre juin 2020 et juin 2021, le nombre de personnes en emploi a été révisé à la hausse de 0,3 % (+64 000) en moyenne comparativement aux données initialement publiées.

Le taux d'emploi a également augmenté, en moyenne (+0,3 point de pourcentage), tout au long de la période de révision allant de 2006 à 2022. Toutefois, les différences observées étaient d'une ampleur majoritairement stable au fil du temps et n'ont pas eu d'incidence sur la tendance générale observée à l'échelle nationale au cours de cette période. La différence la plus grande entre le taux d'emploi révisé et le taux non révisé était de +0,6 point de pourcentage, différence qui a été observée à plusieurs moments au cours de la période visée par la révision, soit en décembre 2012 et en janvier 2013, de juillet à décembre 2018, ainsi qu'en août et en septembre 2022. Par exemple, en septembre 2022, le taux d'emploi révisé était de 61,9 %, comparativement au taux non révisé de 61,3 %.

En moyenne, la révision à la hausse de l'emploi a été répartie proportionnellement entre toutes les provinces, ce qui s'est traduit par une augmentation non significative pour chacune d'elles. Pour la période allant de 2006 à 2022, la révision à la hausse moyenne de l'emploi variait entre les provinces et territoires, allant de +0,4 % au Québec à +0,8 % en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador.

Graphique 3-A

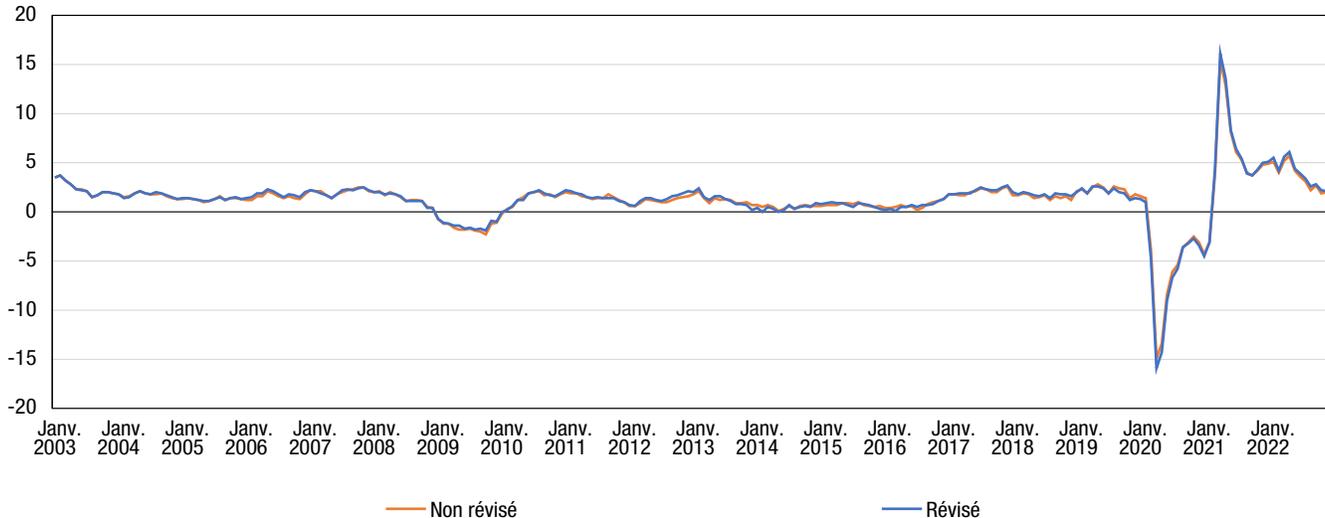
Emploi : Comparaison des niveaux révisés et non révisés, données désaisonnalisées de janvier 2002 à décembre 2022



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active (3701).

Graphique 3-B**Variation de l'emploi sur 12 mois : Comparaison des niveaux révisés et non révisés, données désaisonnalisées de janvier 2003 à décembre 2022**

variation de l'emploi sur 12 mois (%)

**Source :** Statistique Canada, Enquête sur la population active (3701)**5.2 Incidence sur le chômage**

En moyenne, les niveaux de chômage ont été révisés légèrement à la hausse, en particulier entre 2006 et 2014 (+21 000; +1,6 %). Cela dit, les taux de chômage ont peu varié en moyenne entre les estimations révisées et non révisées (graphique 3-C).

Au début de la pandémie, de mars à mai 2020, le niveau de chômage a été révisé à la hausse de 5,4 % (+116 000) en moyenne, ce qui a donné lieu à une hausse de 0,7 point de pourcentage du taux de chômage sans précédent atteint en mai 2020 pour le porter à 14,1 %. Cette situation est attribuable aux améliorations apportées au système d'imputation, qui ont permis une imputation plus efficace des données des répondants ayant subi des pertes d'emploi et des mises à pied temporaires en raison des restrictions strictes en matière de santé publique.

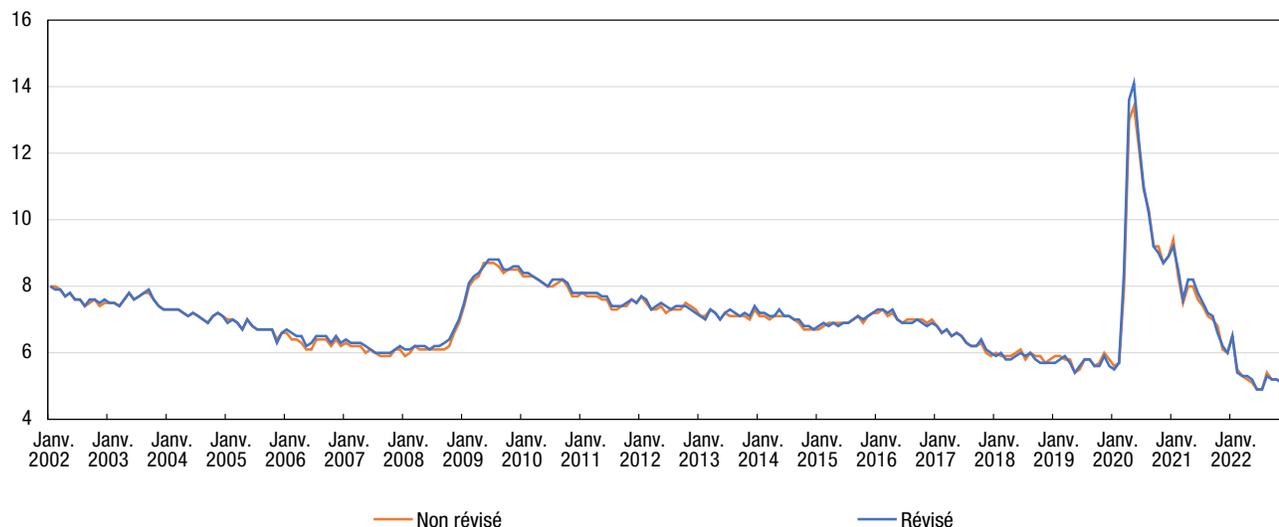
Pour atténuer le risque de classification erronée de la situation d'activité au cours des premiers mois de la pandémie, plusieurs procédures ont été mises en place relativement à l'enquête, notamment au chapitre de la formation approfondie et de la supervision des intervieweurs, ainsi que de la transmission d'instructions claires aux répondants. Ces mesures visaient à dissiper la confusion qui régnait chez les répondants absents de leur travail quant au statut de leur emploi rémunéré ou de leur travail autonome, et de la possible confusion associée aux concepts « en recherche d'emploi » et « disponible pour travailler ».

En plus des changements importants de mars à mai 2020, le taux de chômage a varié d'au plus 0,2 point de pourcentage à plusieurs moments au cours de la période de révision, plus récemment en octobre 2021, où il est passé de 6,8 % à 6,6 %. Le taux de chômage national révisé en décembre 2022 est demeuré inchangé par rapport au taux non révisé de 5,0 %.

Comme dans le cas de l'emploi, les variations du taux de chômage ont été observées uniformément dans l'ensemble des provinces.

Graphique 3-C**Taux de chômage : Comparaison des niveaux révisés et non révisés, données désaisonnalisées de janvier 2002 à décembre 2022**

pourcentage



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active (3701).

5.3 Incidence sur l'activité

Les données sur la taille de la population active ont été révisées à la hausse, en moyenne de 0,4 % (+77 000) de 2006 à 2011, de 0,7 % (+131 000) de 2012 à 2019, et de 0,6 % (+126 000) de juillet 2021 à la fin de 2022, en raison de révisions semblables apportées aux données sur l'emploi.

Pendant la majeure partie de la période de révision, le taux d'activité a augmenté en moyenne de 0,4 point de pourcentage. La variation la plus importante, soit +0,6 point de pourcentage, s'est produite à plusieurs moments au cours de la période, notamment de novembre 2012 à avril 2013, en mai 2014, de juillet à décembre 2018, ainsi qu'en juillet et en août 2022. En août 2022, le taux d'activité révisé était de 65,4 %, comparativement au taux non révisé de 64,8 %.

Parmi les trois principaux indicateurs du marché du travail (emploi, chômage et taux d'activité), le taux d'activité est celui qui a été le moins touché par les perturbations initiales du marché du travail qu'ont entraînées les restrictions strictes de la santé publique de mars à mai 2020. En effet, au début de la pandémie de COVID-19, les révisions moyennes apportées aux données sur la population active (+52 000; +0,3 %) et au taux d'activité (+0,2 point de pourcentage) étaient inférieures à celles qui ont été apportées aux données pendant le reste de la période de révision, soit de 2006 à 2022.

Annexe A : Variante de la Classification nationale des professions (CNP) 2021 pour la population active

Tableau A.1

Variante de la Classification nationale des professions (CNP) 2021 pour la population active

Codes	Profession
00, 10, 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 90	Gestion
00	Membres des corps législatifs et cadres supérieurs/cadres supérieures
10, 20, 30, 40, 50	Cadres intermédiaires spécialisés/cadres intermédiaires spécialisées
60	Cadres intermédiaires dans le commerce de détail, de gros et des services à la clientèle
70, 80, 90	Cadres intermédiaires des métiers, des transports, de la production et des services d'utilité publique
11-14	Affaires, finance et administration, sauf les gestionnaires
11	Personnel professionnel en finance et en gestion des affaires
111	Personnel professionnel en finance
112	Personnel professionnel en gestion des affaires
12	Personnel de supervision du travail administratif et financier et personnel administratif spécialisés
13	Personnel administratif et personnel de la logistique du transport
14	Personnel de soutien administratif et finance et en logistiques de chaîne d'approvisionnement
21-22	Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés, sauf les gestionnaires
21	Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées
211	Personnel professionnel des sciences naturelles
212	Personnel professionnel des sciences appliquées (sauf ingénierie)
213	Personnel professionnel en ingénierie
22	Personnel technique assimilé aux sciences naturelles et appliquées
31-33	Secteur de la santé, sauf les gestionnaires
31	Personnel professionnel des soins de santé
311	Professionnels des soins de santé et des services de consultation
312	Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation
313	Professionnels des soins infirmiers et paramédicaux
32	Personnel technique des soins de santé
33	Personnel de soutien des services de santé
41-45	Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux, sauf les gestionnaires
41	Personnel professionnel du droit, d'enseignement, des services gouvernementaux, sociaux et communautaires
411	Personnel professionnel du droit
412	Personnel professionnel en services d'enseignement
413	Personnel professionnel des services sociaux et communautaires
414	Personnel professionnel des services gouvernementaux
42	Services de protection publique de première ligne et personnel paraprofessionnel des services juridiques, sociaux, communautaires et de l'enseignement
421	Personnel des services de protection publique de première ligne
422	Personnel paraprofessionnel des services juridiques, sociaux, communautaires et de l'enseignement
43	Personnel de soutien en éducation et en protection juridique et publique
44-45	Prestataires de soins et personnel de soutien de juridique et de la protection du public et Surveillants/surveillantes d'élèves, brigadiers/brigadières et autres professions connexes

Tableau A.1

Variante de la Classification nationale des professions (CNP) 2021 pour la population active

Codes	Profession
51-55	Arts, culture, sports et loisirs, sauf les gestionnaires
51	Personnel professionnel des arts et de la culture
52	Personnel technique des arts, de la culture et des sports
53	Personnel des arts, de la culture et des sports
54-55	Personnel de soutien des arts, de la culture et des sports
62-65	Vente et services, sauf les gestionnaires
62	Personnel de supervision des ventes au détail et des services et personnel des ventes et des services spécialisés
63	Personnel des ventes et des services
64	Représentants/représentantes des ventes et du service et autres professions des services à la clientèle et personnels
65	Personnel de soutien aux ventes et services
72-75	Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés, sauf les gestionnaires
72	Officiers/officières et contrôleurs/contrôleuses des métiers techniques et des transports
73	Métiers généraux
74	Personnel au courrier et à la distribution de messages, autres conducteurs/conductrices de matériel de transport et personnel d'entretien assimilé
75	Aides et ouvriers/ouvrières et autres opérateurs/opératrices et manoeuvres de transport et personnel assimilé
82-85	Ressources naturelles, agriculture et production connexe, sauf les gestionnaires
82-83	Superviseurs/superveuses et personnel en ressources naturelles, en agriculture et en production connexe
84-85	Travailleurs/travailleuses et manoeuvres à la récolte, en aménagement paysager, en ressources naturelles, en agriculture et en production connexe
92-95	Fabrication et services d'utilité publique, sauf les gestionnaires
92-93	Personnel de supervision, opérateurs/opératrices de poste central de contrôle dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique et monteurs/monteuses et inspecteurs/inspectrices de montage d'aéronefs
94	Opérateurs/opératrices de machines, monteurs/monteuses et inspecteurs/inspectrices dans le traitement, la fabrication et l'impression
95	Manoeuvres dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique

Source : Statistique Canada.

Annexe B : Concordance entre les anciens et les nouveaux tableaux de données pour les professions

Tableau B.1

Concordance entre les anciens et les nouveaux tableaux de données pour les professions

Ancien numéro de tableau	Nouveau numéro de tableau	Titre du tableau
14100299	14100408	Heures habituellement travaillées selon la profession, données annuelles
14100301	14100409	Heures effectivement travaillées selon la profession, données annuelles
14100303	14100410	Personnes ayant plus d'un emploi selon la profession, données annuelles
14100305	14100411	Durée de l'emploi selon la profession, données annuelles
14100309	14100412	Employés travaillant à temps supplémentaire (hebdomadaire) selon la profession, données annuelles
14100316	14100413	Répartition des salaires hebdomadaires selon la profession, données annuelles
14100318	14100414	Répartition des salaires horaires selon la profession, données annuelles
14100319	14100415	Situation syndicale selon la profession
14100335	14100416	Caractéristiques de la population active selon la profession, données annuelles
14100340	14100417	Salaires des employés selon la profession, données annuelles
14100370	14100418	Salaires horaire et hebdomadaire moyens et heures habituelles hebdomadaires moyennes selon le groupe autochtone
14100382	14100419	Emploi selon la profession, région métropolitaine de recensement, données annuelles
14100389	14100420	Emploi selon la profession, régions économiques, données annuelles
14100296	14100421	Caractéristiques de la population active selon la profession, données mensuelles non désaisonnalisées
14100298	14100422	Heures habituellement travaillées selon la profession, données mensuelles non désaisonnalisées
14100300	14100423	Heures effectivement travaillées selon la profession, données mensuelles non désaisonnalisées
14100302	14100424	Personnes ayant plus d'un emploi selon la profession, données mensuelles non désaisonnalisées
14100304	14100425	Durée de l'emploi selon la profession, données mensuelles non désaisonnalisées
14100306	14100426	Salaires des employés selon la profession, données mensuelles non désaisonnalisées
14100308	14100427	Employés travaillant à temps supplémentaire (hebdomadaire) selon la profession, données mensuelles non désaisonnalisées
14100315	14100428	Répartition des salaires hebdomadaires selon la profession, données mensuelles non désaisonnalisées
14100317	14100429	Répartition des salaires horaires selon la profession, données mensuelles non désaisonnalisées
14100381	14100430	Emploi selon la profession, région métropolitaine de recensement, moyennes mobiles de trois mois, données non désaisonnalisées
14100386	14100431	Emploi selon la profession, régions économiques, moyennes mobiles de trois mois, données non désaisonnalisées
14100285	14100437	Absence du travail chez les employés à temps plein selon la profession, données annuelles

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.